



Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par la soussignée, que pour l'année 2021, les séances ordinaires du conseil de la municipalité auront lieu à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville 1, rue Saint-François-Xavier, aux dates suivantes:

lundi 18 janvier

lundi 08 février

lundi 08 mars

lundi 12 avril

lundi 10 mai

lundi 14 juin

lundi 12 juillet

lundi 09 août

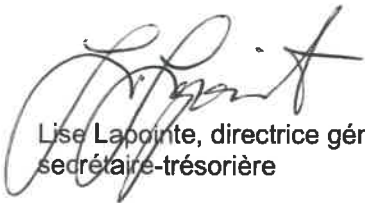
lundi 13 septembre

lundi 04 octobre

lundi 15 novembre

lundi 13 décembre

Donné à Sainte-Anne-du-Lac
ce dixième jour de novembre deux mil vingt



Lise Lapointe, directrice générale
secrétaire-trésorière